



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 DE SWISSRESPECT DU 24 juin 2020, 10h30 par visio conférence**

**Présents : Jean-Daniel Balet, Grégoire Vaucher, Peter Hofmann, Benjamin Lebreton, Eric Balet, MM. Flavien DeMuralt, Nicolas Leuba et Jean-Marc Rogivue ont transmis leur bulletin de vote par email. M. Giulio Ceriani assiste à la visio-conférence comme membre.**

Le président Grégoire Vaucher adresse ses vœux de bienvenue à l'assemblée.  
L'ordre du jour de l'assemblée générale est accepté à l'unanimité.

### **1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée**

Le président soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2019 à l'approbation de l'AG. Ce document a été remis à l'ensemble des membres avec la convocation.

Le met sa rédaction au vote, ce document est accepté à l'unanimité.

### **2. Rapport d'activités 2019**

Le rapport a été remis à l'ensemble des membres, le secrétaire général en donne un rapide résumé.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

### **3. Rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle**

Conséquemment à l'approbation du rapport annuel, Eric donne lecture des comptes 2019. Ceux-ci présentent un léger déficit de CHF 2'613.-.

Ce rapport donne lieu à deux questions.

1. La première concerne l'augmentation des frais informatiques. Ils sont dus à une facture de 1'852.- de prodاتا qui héberge notre site. Cette facture a été payée par erreur, elle a été remboursée par Prodاتا ensuite et figure dans les produits hors période.
2. La seconde concerne l'érosion des cotisations des membres entreprises. Le Président Vaucher souhaite qu'une recherche approfondie soit effectuée pour connaître le nom des entreprises qui ont renoncé à leur affiliation et organiser des démarches pour les contacter.

La lecture du rapport de révision pour l'exercice écoulé ne donne lieu à aucun commentaire particulier, il est accepté à l'unanimité.

#### **4. Approbation des rapports et comptes 2019 et décharge au comité**

L'assemblée approuve les comptes et le rapport de révision tels que présentés et donne décharge aux organes de l'association à l'unanimité.

#### **5. Présentation et adoption du budget 2020**

Le président Vaucher présente le budget 2020 qui s'établit sur un break even.

L'assemblée l'accepte à l'unanimité.

#### **6. Elections statutaires**

Comme à l'accoutumée, la présidence de l'association change chaque 2 ans. Aussi le président en exercice Vaucher propose que M. Peter Hofmann le remplace à cette fonction.

M. Hofmann accepte cette nouvelle responsabilité avec entrain. Il se propose durant son mandat de travailler sur des collaborations possibles, notamment avec la GSCGI.

Sa nomination est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

L'assemblée prend note de la démission de MM. Antoine Spillmann, Flavien de Mural et de Jean-Paul Tissières. De nouvelles personnes seront contactées pour les remplacer.

Pour les remplacer comme signataire des comptes bancaires, l'assemblée accepte d'accorder la signature collective à deux au président Peter Hofmann et au secrétaire général Eric Balet.

#### **7. Cotisations annuelles**

L'assemblée décide de reconduire les cotisations annuelles sur les mêmes bases que les années précédentes, soit CHF 100.- pour les personnes privées et CHF 1'000.- pour les entreprises.

#### **8. Nomination de l'organe de révision**

L'assemblée accepte la réélection de la fiduciaire Fidag comme organe de révision à l'unanimité.

#### **9. Divers**

Le secrétaire général mentionne les démarches qui ont été opérées pour lancer une pétition contre la prise de pouvoir du Conseil Fédéral en ce qui concerne une ordonnance sur la chasse.

Eric propose que la liste des pétitionnaires soit transmise à Sydney Kamerzin, conseiller national valaisan, qui est déjà intervenu dans les médias sur ce thème. L'assemblée accepte cette proposition.

Eric mentionne les démissions des membres du comité intervenues durant l'année 2019 de MM. Demuralt et Spillmann. Il propose que les sièges laissés vacants soit repourvus. Il passe la parole à M. Guido Ceriani, membre, qui explique être potentiellement intéressé par la chose et réfléchira à son implication dans l'association. M. Ceriani est à la tête d'un bureau indépendant, la international private wealth management, basée à Meyrin.

Pour le procès-verbal

Eric Balet

Sion, le 24 juin 2020